



Latillé, mardi 29 septembre 2009

COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 19 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le dix neuf septembre à quinze heures trente minutes, les membres de l'association « Les Amis du bourg », se sont réunis à Latillé sur convocation du conseil d'administration en date du 31 juillet 2009.

Adhérents présents : Colette CHANFREAU, Rolande PILLOT & Arlette PRUVOT (Présidente), Michel ALLERY (Secrétaire), Michel CACAULT (Trésorier), Gérard GIRET & Pierre PRUVOT.

Nouveaux adhérents : Marie-José CAVADINI & Pierrette GIRET.

Mairie : Simon BRIE (Maire de Latillé), Florence MARMAIN (2^{ème} adjointe) & Nicole FERNANDES (3^{ème} adjointe).

~~~~~  
**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

L'assemblée est présidée par Mme Arlette PRUVOT, en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par M. Michel ALLERY, Secrétaire Général.

La Présidente constate que 13 des membres de l'association (sur 24) sont présents ou représentés, le nombre total de voix est ainsi de 13. La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture et approbation du budget 2008-2009 (du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009) – Document remis en séance.
- Présentation du rapport d'activité 2008-2009 – Document remis en séance.
- Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2009-2010 (du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010).
- Fixation du montant de la cotisation 2009-2010.
- Discussion des orientations (poursuite de l'activité, etc.).
- Renouvellement du conseil d'administration par vote à main levée, Arlette PRUVOT, Michel ALLERY & Michel CACAULT.
- Questions diverses.

# ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

## Rapport d'activité 2008-2009

1. Préparation et participation au comité d'organisation par nos adhérents pour la journée « Associations en fête » du samedi 12 septembre 2009. Nous apprenons que la fréquentation de cette manifestation a été de 3.000 personnes et 72 associations participantes. L'an prochain, ce sera BENASSAY qui recevra cet évènement, vif succès !
2. Préparation d'un diaporama sur notre ville de Latillé pour ce 12 septembre 2009 et pour le comité de jumelage récemment constitué, longue vie à celui-ci.
3. Refonte légère de notre plaquette publicitaire.
4. Le site INTERNET a été créé grâce MC GUILBERT & J. GUILBERT (concepteur de site) ils nous l'ont construit bénévolement avec ma participation (merci à eux !). Voici donc pour nous rejoindre : [www.lesamisdubourgdelatille.fr](http://www.lesamisdubourgdelatille.fr).
5. Le scan du Semeur et du Vieux clocher (Abbé LOTH) sont entièrement terminés pour la période de 1953 à 1965, il nous manque les années : 1943 à 1952.
6. Plan de Latillé, toujours en phase de réflexion.
7. Préparation de l'A.G. (Mme Arlette RUVOT).

Notre équipe est très réduite, aussi nous comptons sur nos nouveaux adhérents, qui espérons le, pourrons nous donner un coup de main.

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2008-2009, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget de l'exercice passé, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (13 voix).

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant de la nouvelle cotisation due au titre de l'exercice 2009-2010 (du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010), comme suit : cotisation jeune **8 €uros**, cotisation normale de **12 €uros**, cotisation couple **18 €uros** et cotisation de soutien à convenance supérieur à **20 €uros** ou plus. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (13 voix).

### **TROISIEME RESOLUTION**

Après rappel par Madame La Présidente que 3 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs à mainlevées.

Sont déclarés régulièrement élus :

## ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

- Mme PRUVOT Arlette, née le 18 avril 1941 à Paris XI, de nationalité française, domiciliée : 2, rue de la République - 86190 Latillé, exerçant la profession de Secrétaire de Direction, PRESIDENTE, 13 voix.
- M. ALLERY Michel, né le 27 août 1955 à Poitiers (Vienne), de nationalité française, domicilié : 1 rue du Calvaire 86190 Latillé, exerçant la profession d'employé SNCF, SECRETAIRE GENERAL, 13 voix.
- M. CACAULT Michel, né le 18 février 1948 à Latillé (Vienne), de nationalité française, domicilié : 29 place Robert Gerbier 86190 Latillé, exerçant la profession de technicien en informatique, TRESORIER, 13 voix.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par La Présidente et le Secrétaire.

Mme Arlette PRUVOT, La Présidente

### Discussion sur les futures orientations 2009-2010 de l'association.

***Remarques : Il est dommageable qu'il n'y ait eu que 7 personnes présentes à cette séance. De ce fait le débat a été fortement tronqué.***

1. Travail à préparer sur la « mémoire », en collaboration avec Odile JARDIN, animatrice de la Chèze d'Or, idée de faire un petit book avec des photos anciennes de Latillé, pour le faire circuler à la maison de retraite et organiser des interviews (par petit groupe) au dehors du contexte, salle des associations, terminer chaque séance par un petit goûté (suggestion).
2. Relancer la promenade en attelage (circuit des moulins), qui était prévue pour juin 2008 (journée du petit patrimoine) ou septembre 2008 (journée du patrimoine), qui n'a pas pu se dérouler faute de moyens humains, prévoir une échéance un peu plus longue, ce qui permettrait peut-être d'aboutir positivement.
3. Idée d'arboretum à développer avec les conseillers et le maire, qui pourrait être un outil pédagogique pour les écoliers (chaque élève pourrait planter un arbre et en être responsable), l'endroit pourrait être : les clous, le collège ou tout autre endroit à voir.
4. Elaboration d'un plan de Latillé.
5. Pourquoi pas ! dans un futur plus tardif, envisager de faire une exposition sur les anciens métiers : farinier, ferblantier, charron, maréchal ferrant, cordier, huilier, cafetier, etc. qui pourrait aussi promouvoir cette idée d'écriture d'un livre (nous avons tout ce dont nous avons besoin pour le faire !).
6. L'association souhaitait être consultée et participer de façon constructive avec la mairie pour toutes décisions sur les projets d'aménagements et sauvegarde du patrimoine de l'ensemble de la commune.

## ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

7. Depuis pratiquement un an, nous nous réunissons avec la mairie pour aborder les problèmes et les suggestions que l'association apporte. Malheureusement nous n'avons pas beaucoup de participation des membres de l'association pour établir nos sujets de discussions avec la mairie. Il apparait après trois réunions que nous ne sommes ni consulté ni entendu, sur certains changements effectués dans la commune et sur nos propositions. **Notre prochaine réunion est programmée le vendredi 16 octobre à 17 heures**, si les adhérents ont des requêtes ou suggestions à faire ou voulaient assister à cette réunion, faites le savoir de vive voix, par mail ou par courrier.
8. Evocation pour le 1<sup>er</sup> mai 2010 (brocante), que l'association puisse participer et puisse avoir un chalet lors de cette manifestation, nous devons donc demander à Mme GUISIANO, son autorisation quant à l'emplacement.

### Evocations de la mairie :

Mise en place d'une visite guidée à l'aide de casques audio sur quelques points historiques de notre commune de Latillé. Le système est déjà en place à Vouillé et à Quinçay.

Prise en charge de l'entretien par l'association « Les Amis du Bourg de Latillé » de certains lieux, les abords du lavoir de la Doie ? Etc. Les employés municipaux ne sont pas assez nombreux pour faire ce travail...

Le projet d'implantation de 6 éoliennes situées entre le Chêne Morin, le Goisbeau, route de Montreuil, la Grimodière, la Giborlière et la Borne aux Moines a été évoqué au cours de cette réunion, il serait souhaitable d'avoir le maximum d'opinions de nos adhérents pour savoir quelle est la ligne de conduite à envisager.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures 30.

La Présidente  
Mme Arlette PRUVOT

Note : Ci-joint vous trouverez un bulletin d'adhésion, pour les personnes qui ne l'ont pas encore eu. Merci de nous le remplir et de le joindre à votre règlement.